



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 103843

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la lutte contre la maladie d'Alzheimer dont 860 000 personnes sont atteintes en France. Lors de son déplacement à Bordeaux fin février 2011, le Président de la République a tenu à rappeler son engagement en faveur de la lutte contre cette maladie, en précisant notamment que le plan 2008-2012 serait suivi d'un second. Mais pour l'heure, l'efficacité du premier plan reste à prouver, les familles des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer sont toujours livrées à elles-mêmes et la recherche sur cette affection, qui devrait constituer une priorité absolue, demeure le parent pauvre avec 200 millions d'euros sur cinq ans. Il apparaît clairement que les moyens alloués ne sont pas à la mesure des enjeux et qu'il y a urgence, comme l'a d'ailleurs déclaré la présidente de l'association France Alzheimer, à apporter un soutien concret aux aidants familiaux, ces derniers consacrant en moyenne 6 heures 30 par jour à leurs proches atteints de cette maladie. Face à ce constat, elle lui demande de lui préciser si le Gouvernement entend débloquer des moyens plus importants, indispensables pour combattre plus efficacement la maladie d'Alzheimer.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103843

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 mars 2011, page 3022

Question retirée le : 3 mai 2011 (Fin de mandat)